

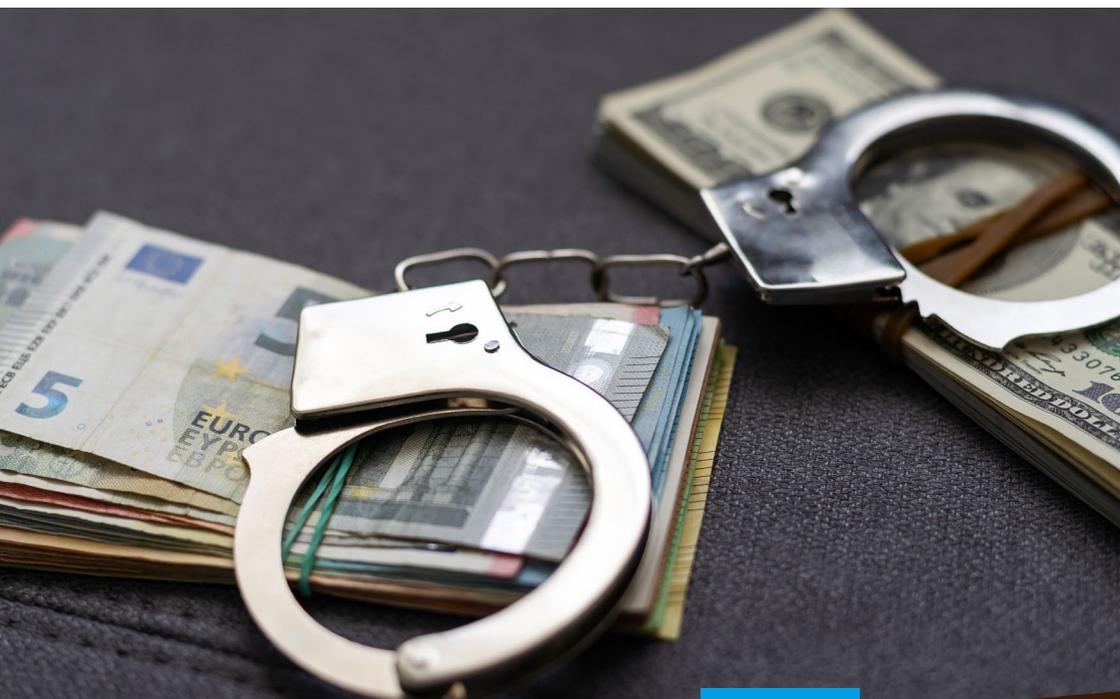
Les sanctions de la délinquance lucrative

Lundi 1^{er} juillet 2024 - 9h à 17h30

Gratuit, sur inscription

Amphithéâtre Duguit - Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ)

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux



Inscription

- Date limite : 30 juin 2024
- Lien d'inscription : Cliquer [ICI](#) ou QR Code



Responsables scientifiques :

Evelyne BONIS

Professeure de droit privé et sciences criminelles, ISCJ, université de Bordeaux

Charlotte CLAVERIE-ROUSSET

Professeure de droit privé et sciences criminelles, ISCJ, université de Bordeaux

Matinée

Sous la présidence d'**Evelyne BONIS**

- 09h Accueil des participants**
- 09h15 Propos introductifs**
Charlotte CLAVERIE-ROUSSET, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux
- 09h30 Le choix de la peine parmi les peines principales**
Virginie PELTIER, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux
Cassandra TALLON ESPIGARES, Doctorante en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux
- 10h Le choix de la peine parmi les peines complémentaires**
Evelyne BONIS, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux
Alexis MAÎTRE-MILLAT, Doctorant en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux
- 10h30 Échanges avec la salle et pause café**
- 10h45 Le choix de la réduction ou de l'exemption de peine pour les repentis**
Sarah-Marie CABON, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux
- 11h15 Les sanctions parapénales**
Maxime BRENAUT, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Bordeaux
- 11h45 Échanges avec la salle puis déjeuner libre**

Après midi

Sous la présidence de **Charlotte CLAVERIE-ROUSSET**

- 14h Table ronde 1 : Le prononcé de la peine**
Philippe JAEGLE, Procureur-adjoint, Parquet National Financier
Gérard PITTI, Président et coordinateur de la 4ème chambre correctionnelle (pénal économique et financier) du tribunal judiciaire de Bordeaux
M^e Arnaud DUPIN, Avocat au barreau de Bordeaux
- 15h30 Pause café**
- 15h45 Table ronde 2 : L'exécution de la peine**
Lionel ASCENSI, Conseiller référendaire à la Cour de cassation, Professeur associé à l'Université d'Angers
Mathieu FOHLEN, Magistrat coordinateur des antennes Sud de l'AGRASC
Mathilde MICOLON DE GUERINES, Substitut du Procureur en charge de l'exécution des peines, Parquet de Bordeaux
- 17h Rapport de synthèse**
Marie-Christine SORDINO, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Montpellier
- 17h30 Fin des travaux**

Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

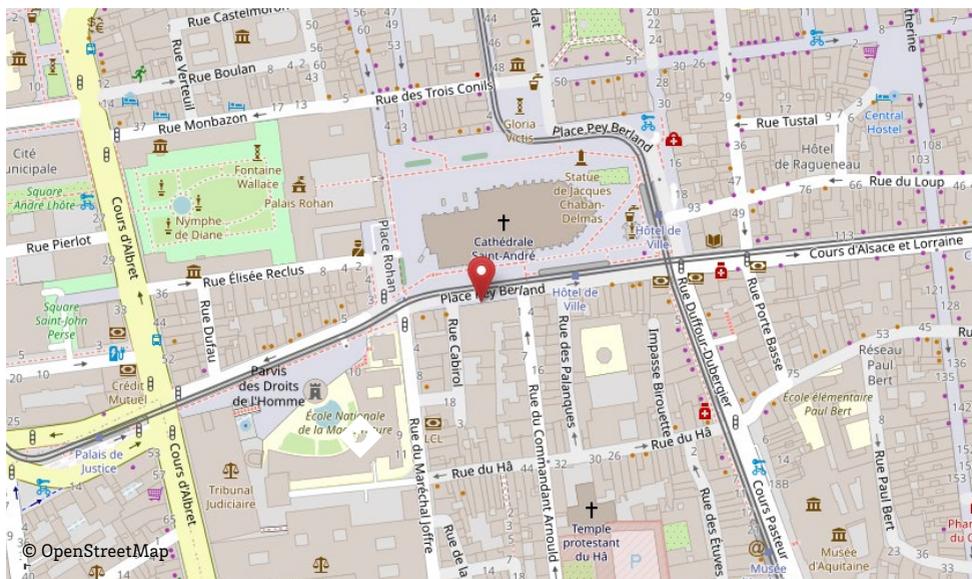
Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)

Prendre le tram C (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram A (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Depuis l'aéroport de Bordeaux - Mérignac (40 min environ)

Prendre le tram A (direction "La Gardette Bassens" ou "Floirac Dravemont") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville".

Infos complémentaires sur le site de la TBM : www.infotbm.com



+ d'infos

 <https://iscj.u-bordeaux.fr/>

 Institut de Sciences Criminelles et de la Justice (ISCJ)